

MASTER 2ème année Mention Psychologie - Parcours Management et Formation de Professionnels de santé (MFPS 2024-2025)

REFERENCE : 43IA519M

Formation continue intégrée

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2024/2025

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Sciences Humaines</p> <p>Responsable pédagogique Laurent AUZOULT CHAGNAULT Laurent.Auzoult@u-bourgogne.fr</p>	<p>Chargée de gestion de formation Patricia GOMES / Tél : 06 66 85 02 31</p> <p>Chargée d'ingénierie de formation Morgane JESTIN / Tél : 06 68 87 28 43</p> <p>Adresse de contact formation.continue-shs@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Le M2 MFPS a pour objectifs de former les professionnels de santé en reprise d'étude à l'acquisition, l'appropriation et la maîtrise de savoirs théoriques et méthodologiques, et de développer des compétences managériales, pédagogiques et méthodologiques de niveau académique.

Le M2 MFPS permet de développer les compétences d'analyse des apprenants pour appréhender la diversité des situations rencontrées lors du management d'équipes au sein des établissements de santé ou de la formation d'étudiants paramédicaux au sein des instituts de formation.

PUBLIC

Le M2 MFPS s'adresse aux professionnels de santé infirmiers, de rééducation et médicotechniques diplômés d'État.

Le M2 MFPS s'adresse aux professionnels de santé issus des filières infirmiers, manipulateurs en électroradiologie, masseurs kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire médical et préparateurs en pharmacie hospitalière, qui ont choisi de s'orienter vers les métiers du management en établissement de santé ou de la formation de professionnels de santé.

Il prépare les étudiants à des fonctions de cadre de santé en établissement de santé et de formateur de professionnels de santé paramédicaux.

PRE-REQUIS

Le M2 MFPS est réservé exclusivement aux professionnels de santé infirmiers, de rééducation et médicotechniques diplômés d'État qui ont au minimum 4 ans d'expérience professionnelle, ayant été admis au concours d'entrée en DCS pour l'année scolaire en cours, ou déjà diplômés du DCS.

FORMATEURS

Cette formation est composée d'enseignements spécialisés dispensés par des enseignants-chercheurs en Santé et Psychologie de l'université de Bourgogne et les formateurs de l'Institut de formation des cadres de santé de Dijon.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements du M2 MFPS (354h de formation pour les stagiaires suivant conjointement la formation du DCS et du M2 MFPS, ou 207h pour les stagiaires déjà diplômés du DCS) s'intègrent dans le cursus scolaire du Diplôme de Cadre de Santé. L'alternance cours/stages au cours de l'année scolaire permet une intégration des savoirs théoriques, de la pratique et ouvre à la mise en œuvre d'une démarche de projet dans un cadre méthodologique spécifique.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Une régulation des apprentissages et un processus d'auto-évaluation.

Sont institués :

- des régulations collectives entre apprenants et équipe pédagogique ;
- des entretiens d'accompagnement individuel ;
- un récit de parcours individuel pour formaliser par écrit son cheminement. Il peut servir de support lors du premier entretien d'accompagnement ;
- un portfolio pour témoigner du développement des compétences de l'apprenant ;
- des bilans.

MOYENS TECHNIQUES

Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Institut de formation des Cadres de Santé de Dijon qui bénéficie de tous les équipements requis : salles de cours équipées, bibliothèque, salles informatiques.

Compte tenu de la taille de chaque promotion (36 à 41 personnes), la pédagogie développée par l'équipe est dynamique et interactive.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Les dossiers de candidature doivent être déposés en ligne, sur la plateforme e-candidat.

2 sessions de candidatures sont prévues :

- une début juillet,
- une autre fin août.

La commission de sélection se réunit à l'issue de chaque session de candidatures pour déterminer les candidats retenus ou non pour la session de formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université :

https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/ODF_referentiel-etudes-lmd.pdf

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Le Master MFPS permet une insertion professionnelle au sein des établissements de santé ou des établissements de formation de professionnels de santé.

Au cours de leur formation, les diplômés auront acquis des compétences pour :

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la

performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Le Master MFPS permet d'intégrer les métiers de cadres de santé diplômés d'État. Les diplômés peuvent assurer le management des équipes paramédicales au sein d'un service de soins, de rééducation ou médicotechnique, dans un établissement de santé. Ils peuvent également devenir formateurs dans un institut de formation paramédical. Parfois, ils peuvent être amenés à assurer des missions transversales au sein des établissements de santé.

détail de la fiche RNCP n°39025 sur [francecompetences.fr](https://www.francecompetences.fr) :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39025/>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les stagiaires reçus au concours du DCS suivront la totalité de la maquette du M2 MFPS (354h, dont 147h sont communes avec le DCS).

Les stagiaires déjà diplômés du DCS (dispensés des UE déjà validées dans le cadre du DCS sous réserve de la validation de sa demande de Validation des Acquis Professionnels lors de la commission de sélection) suivront 207h de formation.

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>